



Déclaration à la CAPA du 16 janvier 2018

Cette première CAPA de l'année 2018 est aussi la première pour les nouveaux élus-es. Avec 3 sièges sur 4 en Bourgogne, une participation de presque 67% et 58% des voix, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU sortent renforcés de ces élections.

Les psychologues de l'Éducation nationale nous ont accordé leur confiance et ont validé les positions portées par nos deux syndicats qui œuvrent ensemble depuis longtemps pour l'unification de la profession de psychologue dans l'EN dans le respect des champs d'exercice, premier degré, second degré et supérieur.

Forts de cette confiance, nous continuerons à représenter, informer les collègues, à faire respecter les droits individuels et collectifs.

Puisque nous sommes encore au moment des vœux pour cette nouvelle année, nous souhaitons pour 2018 des avancées positives pour les personnels de ce nouveau corps.

Cela doit passer par :

- une indemnité de fonction unique pour les PsyEN des deux spécialités, conformément aux engagements initiaux. Actuellement, suite à un arbitrage interministériel, l'indemnité de fonction pour les Psy-EN EDO est réduite à 767 € au lieu des 834 € prévus, ce qui constitue une mesure punitive.
- des moyens matériels permettant un fonctionnement correct et adapté aux missions à accomplir : des locaux adaptés, du matériel bureautique, des outils psychotechniques et psychométriques récents nécessaires à la pratique quotidienne. Alors que la demande institutionnelle de bilans va croissant la qualité de nos comptes rendus peut être mise en cause par le manque d'outils adaptés. La déontologie des psychologues impose d'utiliser les outils les plus récents. Tous les psychologues doivent pouvoir travailler avec la WPPSI IV et la WISC V.
- le maintien et le développement de tous les CIO et des RASED avec les moyens permettant aux services et aux dispositifs d'aides de fonctionner et de répondre à l'ensemble des besoins sur le terrain.

Concernant les psychologues EN EDO, ils ne sont pas dupes des mesures du plan étudiants qui introduisent une sélection déguisée et transfèrent le conseil en orientation aux Professeurs Principaux qui n'en veulent pas. Mieux vaudrait doubler le nombre de

postes de Psy EN EDO et assurer les moyens de fonctionnement dont l'enseignement supérieur à besoin.

Pas de marche forcée ! Contradictoire avec la construction partenariale des parcours d'orientation dans les établissements scolaires.

Enfin les textes précisent que le temps de service des psys EN EDO comporte au maximum trois semaines de vacances sur organisation proposée par les Dcio. Il n'y a pas lieu d'imposer à tous les collègues le maximum comme le propose le projet de cadre académique. Le temps de formation au PAF doit aussi être compté sur leur temps de travail.

Pour les psys EN EDA, la question des frais de déplacement est récurrente puisque les enveloppes attribuées ne couvrent qu'une petite partie des déplacements effectués. Les dotations doivent correspondre à la réalité des missions à accomplir sur le secteur défini par l'administration.

La question du remplacement des personnels en congés et des compléments de temps partiel est également problématique et nous souhaitons que des compléments et remplaçant-es puissent être proposés.